

Commune de Monchy-Lagache
Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
du jeudi 18 mars 2016 à 19h30.

Approuvé lors du Conseil Municipal en date du 14/04/2016)

Présents : P.LEVERT (Maire) - O.BLERIOT - A.BORRUECO - Y.BRESOUS - M.CAPON – P.DUPONT - E.ELLEBOODE - P.GOURLIN - JB GRU - J.HAPPE - E.HUBERT - JC ISTE - D.WILLEMANN

Absent : D.RIGOLIN (pouvoir donné à P.GOURLIN)

R.CAILLEUX (pouvoir donné à P.DUPONT)

Secrétaires de séance : A.BORRUECO – P.DUPONT

Présence de Pascale HANNECART, secrétaire de mairie

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 11 février 2016
- Approbation du compte administratif 2015 (commune & lotissement)
- Vote de la contribution au CCAS de Monchy-Lagache
- Mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016
- Mise en accessibilité des bâtiments publics
- Dotation de soutien à l'investissement public local
- Désignation d'un propriétaire pour compléter le bureau de l'Association Foncière de Re-membrement
- Transfert à la Fédération Départementale d'Energie de la Somme de la compétence en matière de création et exploitation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques
- Fixation de la durée et des tarifs des cavurnes
- Rétrocession de la rue du stade
- Questions diverses

M. le Maire ouvre la séance à 19h35.

Point N°1 : Approbation du compte rendu de la réunion du 18 février 2016

Point fait sur le SCOT, celui-ci n'est pas opposable à notre projet de lotissement «Le Mesnil »

Il faudra cependant en tenir compte.

**le compte rendu est adopté des 12 présents et des 2 pouvoirs,
1 contre (Mr CAPON).**

Point N°2 / 3 : Approbation du compte administratif de 2015 (commune & lotissement)

Il est fait lecture du compte de la commune pour 2015.

Après délibération :

Mr Le maire quitte la salle du conseil

Mr Le Premier Adjoint soumet aux votes : Le compte est approuvé à l'unanimité des présents.

Il est fait lecture du compte du lotissement pour 2015

Après délibération :

Mr Le maire quitte la salle du conseil

Mr Le Premier Adjoint soumet aux votes : Le compte est approuvé à l'unanimité des présents.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité des présents.

Point N°4 : Contribution au CCAS de Monchy-Lagache.

M. le Maire propose une subvention de 3000 € pour l'équilibre des dépenses et trésorerie.

Après délibération :

Mr Le Maire soumet aux votes : La subvention est approuvée à l'unanimité.

Point N°5 : Mandatement de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016.

Suite à un manque de provision sur les articles concernés et à une dépense d'investissement de 21651€, concernant les honoraires du bureau d'études Divercité pour le lotissement

Après délibération :

Mr Le maire soumet aux votes : Le mandat est approuvé à l'unanimité

Point N°6 : Mise en accessibilité des bâtiments public

M le Maire explique la nécessité de valider un agenda des travaux d'accessibilité des bâtiments public ; afin d'autoriser les travaux.

Travaux au Foyer Rural : 28100€

Travaux Tennis : 2400€ (pris en charge par la communauté de communes)

Travaux stade de football : 26200€

Travaux à l'église : 21900€

Travaux bibliothèque : 7000€

Après délibération :

Mr Le maire soumet aux votes : L'agenda est approuvé à l'unanimité

Point N°7 : Demandes de dotation de soutien à l'investissement des collectivités (SIC)

M le Maire donne la parole au deuxième adjoint

Mr Le deuxième adjoint explique qu'il est possible d'obtenir des subventions de soutien pour la réalisation de projets, sous condition que ces projets soient engagés en 2016.

Les Fiches éligibles des travaux sont les suivantes :

1/ Fiche du Foyer Rural pour un montant de 28100€ Eligible au SIC

2/ Fiche pour la voirie du lotissement / RPC Non éligible

3/ Projet de regroupement 461110€ Eligible

4/ Réhabilitation du bâtiment vacant « café des sports » 436000€ Eligible

Après délibération seules les fiches de demandes 1, 3, 4 seront déposées.

Mr Le maire soumet aux votes : Les demandes de dotation sont approuvées à l'unanimité (pour les fiches 1 et 3).

Pour la fiche N°4 : 13 pour et 2 abstentions (Mr BLERIOT, Mr CAPON)

Point N°8 : Désignation d'un propriétaire au bureau de l'Association Foncière de Remembrement.

Mr Le Maire donne lecture de la lettre de candidature de Mr Gilles GOMBARD et informe le conseil du retrait de candidature le Mr DUCLERC.

Après délibération :

Mr Le maire soumet aux votes : La candidature de Mr GOMBART est approuvée à l'unanimité

Point N°9 : Transfert à la fédération départementale d'énergie de la Somme de la compétence en matière de création et d'exploitation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques.

Mr Le Maire donne lecture du courrier et des explications.

Après délibération :

Mr Le maire soumet aux votes : Le transfert est approuvé à l'unanimité

Point N°10 : Fixation de la durée et tarifs pour les « cavurnes ».

Mr Le maire informe le conseil de la nécessité de fixer la durée de concession et le tarif des cavurnes.

Suite aux délibérations les concessions auront une durée de 30 ans et le tarif sera de 120€.

Mr Le maire soumet aux votes : La proposition est adoptée par 12 présents (y compris 2 pouvoirs) et 1 Abstention (Mme HUBERT)

Point N°11 : Rétrocession de la Rue du Stade

Mr Le maire donne la parole à un conseiller (voirie) qui fait lecture du document de rétrocession à la commune, de la rue du Stade pour l'euro symbolique, avec présentation du plan revu par le géomètre.

Après délibération :

Mr Le maire soumet aux votes : La rétrocession est approuvée à l'unanimité

Point N°12 : Questions diverses

Mr Le Maire donne la parole au premier adjoint :

Mr Le premier adjoint donne lecture de la décision du tribunal administratif de modification du PLU pour le reclassement de zones NS & AP en retour au POS (des zones concernées)

Une indemnité de 1000€ sera donnée aux plaignants par la communauté de communes.

Mr Le Maire donne lecture d'une lettre de mécontentement suite aux travaux de sécurisation de la circulation, et répondra à celle-ci après mûre réflexion.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 21h41